



## **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2021, 2022 ET 2023**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Annick Lafontaine, greffière de la Ville de Saint-Pie, que lors d'une séance extraordinaire du conseil qui sera tenue le lundi **14 décembre 2020, à 19 h 30**, les membres du conseil adopteront le budget de l'exercice financier 2021 et le programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal en immobilisations.

Donné à Saint-Pie, ce 20 novembre 2020  
Annick Lafontaine, greffière